HESPERIS



ARCHIVES BERBÈRES et BULLETIN DE l'INSTITUT

DES HAUTES ÉTUDES MAROCAINES

Volume 1
1921



HESPÉRIS

TOME I

Année 1921. *3e Trimestre.*

SOMMAIRE

ce du *d*. Enfin le présent actuel est marqué par la préfixation du *a* équivalent de *ka*, *ta* et *la* des autres parlers marocains.

M. G.-S. Colin n'a donné ni textes, ni lexique. On le regretterait s'il n'avait eu soin de choisir des exemples nombreux et variés pour illustrer les remarques phonétiques et morphologiques qu'il a faites. L'auteur a eu, en outre, l'heureuse idée de relever à part l'élément berbère du lexique des Branès. On peut ainsi se rendre compte plus aisément de l'influence du berbère sur le dialecte.

En somme, l'ouvrage de M. G.-S Colin, par sa méthode rigoureuse, constitue une monographie complète, sinon très détaillée, du dialecte des Branès.

De l'étude de ce dialecte, il ressort une fois de plus que les Berbères qui parlent l'arabe le parlent à peu près de la même façon. Dans le Maroc du Nord, sans doute, des différences existent entre les parlers de Tanger, de Rabat, de Fès et des Branès, mais des formes dominantes et surtout une phonétique identique dans ses grandes lignes régissent les dialectes Nord marocains.

Il est à souhaiter que quelques monographies semblables à celle de M. G.-S. Colin, surtout par la méthode, nous renseignent sur les parlers du Sud Marocain : Doukkala, Abda, Rehamna. Nous pourrions alors avoir une physionomie linguistique générale du Maroc.

L. Brunot.

Comte Henry de Castries. — *Les Sources inédites de l'histoire du Maroc*, première série (dynastie saâdienne. *Archives et Bibliothèques des Pays-Bas*, t. V, Paris, Leroux, 1920, in-4°, xxviii-655 p.

Ce nouveau volume des *Sources inédites de l'histoire du Maroc* contient les pièces des riches archives néerlandaises, datées de 1642 jusqu'au début de 1655. Il s'ouvre sur une substantielle introduction dans laquelle M. de Castries, en possession de documents nouveaux, retrace d'une manière aussi claire que le permet le sujet, l'histoire fort embrouillée de Rabat et de Salé au xviie siècle. Ce furent alors les plus beaux jours de la piraterie, et l'époque des plus ardentes luttes intestines entre les divers éléments de la population : indigènes, immigrés Hornacheros et Andalous; mais ce fut aussi la période la plus brillante dans l'histoire de ces deux villes. Cette introduction n'est pas déplacée en tête de ce volume; car la plus grande partie des documents qu'il renferme a trait aux négociations et aux démêlés des Hollandais avec les Salétins. Les Dilaïtes, en ces années-là, ayant soumis à leur puissance les deux villes, avaient imposé une trêve aux luttes intérieures; mais ils ne songeaient pas à réprimer la piraterie, dont ils tiraient, tous les premiers, d'abondants profits.

Le pouvoir des marabouts de Dila s'étendait presque sur tout le nord-ouest du Maroc; c'était l'époque de leur apogée. Le reste du pays était fort divisé. La région de Marrakech,

seule, était restée fidèle au souverain saadien, Mohammed ech-Cheikh el-Asghar. Au sud de l'Atlas, le Sous et le Tazeroualt obéissaient au marabout Sidi 'Ali ben Mousa, qui résidait à Iligh. Enfin, toute la partie orientale du Maroc, le Drà, le Tafilelt, la Moyenne Moulouya, reconnaissaient déjà l'autorité de Moulay Mohammed ech-Chérif, qui même, un instant, en 1650, avait été maître de Fès; son frère Moulay er-Rechid, quelques années plus tard, devait rester seul souverain du Maroc, et fonder la dynastie encore aujourd'hui régnante.

Entre tous ces compétiteurs, les États-Généraux et les marchands des Pays-Bas ne s'embarrassaient pas de prendre parti. Ils commerçaient à la fois à Rabat-Salé avec les sujets des Dilaïtes, à Safi avec le chérif saadien, à Agadir avec Sidi 'Ali. A tous indistinctement, ils fournissaient volontiers de la contrebande de guerre et des marchandises honnêtes, accréditaient leurs agents auprès d'eux tous à la fois. et dans les lettres qu'ils écrivaient aux différents compétiteurs. souhaitaient avec une égale ardeur la victoire de leur correspondant. Une telle impartialité n'allait pas sans quelques inconvénients. Le chérif l'estimait blâmable. Il est, dans ce recueil, une lettre (doc. XXXII, juillet 1646) qu'il adressa aux Etats-Généraux pour se plaindre de l'envoi de munitions aux Salétins, qui étaient ses ennemis. Et pourtant, ajoutait-il amèrement, les Hollandais n'avaient qu'à se louer de lui, tandis que les Salétins leur causaient toute sorte d'ennuis !

Cette dernière affirmation n'était pas inexacte. Malgré l'échange d'une abondante correspondance diplomatique, remplie de compliments, entre les États et les autorités de Rabat et de Salé, les corsaires du Bou Regreg s'emparaient continuellement de vaisseaux néerlandais. De leur côté, les Hollandais envoyaient des bâtiments de guerre croiser dans les parages du détroit, contre les pirates d'Alger et de Tunis aussi bien que de Salé; et ceux-ci s'en trouvaient considérablement gênés. Au printemps et à l'été de 1650, l'entrée du Bou Regreg fut bloquée par une escadre envoyée spécialement à cet effet; elle aida même les Espagnols, entre temps, à repousser une attaque des Maures contre el-Mamora. Les Salétins intimidés par ce déploiement de force , finirent par conclure, le 9 février 1651, un traité de paix, par lequel ils accordaient aux Hollandais certains avantages; et les deux parties contractantes s'engageaient à ne point donner la chasse à leurs navires respectifs, non plus qu'à réduire en esclavage les sujets de l'une ou de l'autre qui pourraient tomber entre leurs mains. C'était en somme la réédition du traité de 1636, lui-même simple acceptation par les Salétins du traité conclu en 1610 par les États-Généraux avec Moulay Zaïdân.

Ce nouveau traité fut d'ailleurs très mal observé. A peine était-il signé, que les difficultés recommençaient. Les Salétins en prenaient à leur aise avec certaines stipulations : celles qui leur interdisaient, par exemple, d'augmenter les droits de douane déjà existants, ou de laisser les corsaires d'Al-

ger amener des prises hollandaises à Salé. Même, ils n'hésitaient pas à donner la chasse à des navires hollandais, dont l'équipage, effrayé, se sauvait dans les chaloupes; les pirates s'emparaient alors du navire, qu'ils prétendaient de bonne prise, comme ayant été trouvé abandonné. De leur côté, les Hollandais usaient de représailles, et peut-être même prévenaient les mauvais procédés des Salétins. Naturellement, le commerce souffrait d'un tel état de choses; celui-ci provoquait à Rabat des mouvements populaires qui menaçaient les trafiquants hollandais dans leurs biens, et même dans leurs personnes. Le rôle du consul néerlandais dans cette ville, David de Vries, était fort difficile. Nous suivons sa vie presque jour par jour, grâce aux nombreuses missives qu'il envoyait en Hollande; elles sont pressantes, souvent désespérées; elles implorent une réponse, qui vient rarement, ou prend l'aspect d'une rebuffade. Ces lettres sont un document de psychologie en même temps que d'histoire. On sent à travers elles un trafiquant honnête, connaissant bien le pays, mais quelque peu timoré, accomplissant à chaque fâcheuse nouvelle les devoirs de sa charge, en appréhendant constamment le pire. De fait, il était souvent molesté; le peuple, comme les dirigeants, le tenaient pour personnellement responsable des actes commis par des Hollandais contre des Salétins; et quand ceux-ci, par représailles ou non, se saisissaient d'un vaisseau hollandais, le consul, loin de pouvoir toujours obtenir la délivrance de ses nationaux, était parfois incarcéré avec eux : on le vit même jeté au silo, et à deux doigts d'être vendu comme esclave. Si bien qu'en octobre 1654, les vaisseaux de guerre hollandais reparurent devant l'embouchure du Bou Regreg : démonstration qui n'obtint guère de résultat.

Cette escadre était commandée par Michel de Ruyter lui-même, alors vice-amiral. Ce n'était pas la première fois qu'il venait au Maroc; mais ses précédents voyages s'étaient accomplis dans d'autres conditions, que nous révèle la dernière partie de ce volume. Ruyter, après avoir été contre-amiral dans la marine de guerre, s'en retira en 1643, et n'y reprit du service qu'en 1652, lors de la guerre contre les Anglais. Entre temps, il était tout simplement entré au service d'armateurs de Flessingue, les Lampsens, et avait fait plusieurs voyages à leur compte, comme capitaine de leur navire *la Salamandre*. Par six fois, de 1644 à 1651, il se rendit au Maroc; M. de Castries reproduit ici son journal de bord. On saisit tout l'intérêt d'un pareil document. *La Salamandre* fréquentait Salé, Safi, Agadir. Dans cette dernière ville surtout, les affaires, semble-t-il, étaient fructueuses. C'était le port de Sidi 'Ali; mais lui-même résidait à Iligh, où les trafiquants avaient intérêt à aller s'entendre avec lui. Ruyter était un représentant énergique et consciencieux : trois fois il accomplit ce pénible voyage. Ce ne sont pas les moins attachantes de ce volume, les pages qui nous montrent Michel de Ruyter, celui qui fut plus tard l'un des plus illustres marins de l'Europe, et avait déjà fait ses preu-

ves, allant, par les chemins qui mènent à Iligh, proposer au marabout Sidi 'Ali, les armes, les planches et les pièces de drap que lui avaient confiées ses patrons !

Henri BASSET.

Paul MARTY. *Une tentative de pénétration pacifique dans le Sud marocain en 1839. Revue de l'Histoire des Colonies françaises*, 1921, 3e trimestre p. 101-116.)

Dans la première moitié du XIXe siècle, le cheikh Beïrouk ould Mohammed s'était constitué dans la région de l'oued Noun, au sud du Sous, une petite principauté à peu près indépendante. Il résidait à Goulimin, et son autorité s'étendait sur les tribus tekna de la région : il faisait presque figure de souverain. Il aurait bien voulu entrer en relations de commerce avec les chrétiens : ceux-ci seuls pouvaient lui fournir des denrées dont il lui était impossible de s'approvisionner sur les grands marchés marocains, fidèles au Sultan. Il se tourna d'abord vers les Anglais : les négociations furent poussées assez loin, mais n'eurent point de suite. Beïrouk s'adressa alors, en 1837, à notre consul à Mogador, Delaporte, celui-là même qui laissa une certaine réputation comme orientaliste. Il insista à plusieurs reprises, offrant de créer sur la côte de l'Oued Noun un port où les commerçants français auraient toute liberté de trafiquer en complète sécurité. Delaporte, qui, cependant, semble n'avoir jamais eu grande confiance dans le succès de l'affaire, transmettait fidèlement ces propositions au gouvernement de Louis-Philippe. Celui-ci se décida enfin en octobre 1839 à envoyer un brick pour explorer la côte de l'Oued Noun, et entrer en relations avec le cheikh. L'époque était fort mal choisie. L'exploration fut faite seulement en 1840 et 1841 : elle donna un résultat négatif; la côte parut tout à fait impropre à l'établissement d'un port.

M. Marty rappelle cette page d'histoire marocaine quelque peu oubliée aujourd'hui. Il a retrouvé des documents qui ne manquent pas d'intérêt. et qui émanent de Delaporte lui-même et du lieutenant de vaisseau Bouët-Willaumez, le futur gouverneur du Sénégal, commandant du brick envoyé en 1839. M. Marty regrette qu'« on n'ait pas profité des bonnes dispositions du cheikh pour prendre pied, commercialement au moins, sur la côte tekna, et faire de ce premier établissement la base de notre future pénétration pacifique dans l'intérieur ». Sans doute; mais il faut bien reconnaître que les difficultés — devant lesquelles les Anglais avaient précédemment renoncé à une semblable entreprise — étaient vraiment sérieuses: une côte inhospitalière entre toutes; un chef local, n'offrant qu'une alliance peu sûre, et d'une autorité si précaire qu'il n'avait même pas pu empêcher, peu d'années auparavant, l'assassinat du voyageur Davidson, son protégé; la certitude de graves difficultés avec le Makhzen, qui aurait vu d'un fort mauvais œil des chrétiens s'installer à demeure sur une terre dont il revendiquait malgré tout